

 **2 JOURS**  
14h

 8h45 - 17h30

 Paris intra-muros



Adhérents IFACI : 1455 € HT  
Non adhérents : 1595 € HT

 Déjeuners inclus

 **CPE 14**

 16



05. Connaissance de l'organisation et de son environnement

 20

19/03 au 20/03  
6/07 au 7/07  
19/11 au 20/11

# Maîtriser le risque opérationnel dans le cadre de Solvabilité 2

*La directive européenne «Solvabilité 2» renforce la maîtrise du risque au sein des compagnies d'assurance et de réassurance. Cette formation vous présentera les obligations réglementaires liées à cette réglementation et vous permettra d'échanger sur son application dans les organisations.*

## Participants

Auditeurs internes en assurance, contrôleurs internes en assurance, managers en assurance.

## Prérequis

Avoir suivi la formation «S'initier à la maîtrise des risques et au contrôle interne» ou maîtriser les concepts du contrôle interne.

## Objectifs

- ▶ **Connaître** les exigences réglementaires issues de Solvabilité 2.
- ▶ **Comprendre** les enjeux d'un dispositif de maîtrise du risque opérationnel efficace dans le cadre d'une démarche de maîtrise des activités.
- ▶ **Partager** les meilleures pratiques pour adapter le dispositif de maîtrise du risque opérationnel aux exigences de Solvabilité 2.

## Contenu

- Exigences de Solvabilité 2 en matière de maîtrise des risques opérationnels
- La maîtrise des risques opérationnels au niveau des activités et des processus clés
- Définition des points de contrôle par métiers (Dommage, Vie, Non vie) et par activités (activités opérationnelles, support et de pilotage)
- Les différents types d'évaluation du risque opérationnel et les 3 lignes de maîtrise

## Moyens pédagogiques

Visuels de présentation - Fiches techniques - Exercices - Alternance de mises en application, de retours d'expériences et d'exposés


## Modalités d'évaluation des acquis de la formation

Les acquis de la formation ne font pas l'objet d'une évaluation formalisée des connaissances. Il est demandé aux participants d'évaluer la qualité de la formation sous forme d'un questionnaire de satisfaction à l'issue de la formation.

## Intervenant

Un professionnel de l'audit interne dans le secteur de l'assurance.

Les  de la formation

 Les exigences issues de Solvabilité 2 en matière de contrôle interne

 Le partage de bonnes pratiques

Code formation : **20ICIA**

FORMATION 

Information :  
01 40 08 (48 08 / 47 85 / 48 13)  
[www.ifaci.com](http://www.ifaci.com)

Inscription :  
[formation@ifaci.com](mailto:formation@ifaci.com)

...  
Déclinaison de cette formation en INTRA selon vos spécificités

Contactez-nous au  
**01 40 08 (48 05 ou 48 06)** ou  
[intra@ifaci.com](mailto:intra@ifaci.com)